



Le canton de Lucerne veut permettre de sponsoriser les bourses d'études

VOTATION • *Les Lucernois diront le 18 mai s'ils acceptent que des investisseurs privés participent au financement étudiant. Ce serait alors une première en Suisse.*

ARIANE GIGON

Ils existent déjà, en fait, les prêts accordés par des privés à des personnes désirant suivre une formation. Mais l'intégration de ces investisseurs, en tant que partenaires du canton, dans la nouvelle loi sur les bourses d'études du canton de Lucerne déchaîne les passions. Ce partenariat serait une première suisse. Les étudiants et la gauche dénoncent une privatisation du financement des études et attaquent la loi par référendum. Les citoyens se prononcent le 18 mai.

«Depuis notre création en 2006, nous avons soutenu environ 850 personnes ayant besoin de conseils et d'aide pour se lancer dans leurs études», explique Claude Siegenthaler, directeur de l'association Studienakte.org, basée à Lucerne. «Mais moins de 10% d'entre eux ont, finalement, eu besoin d'un prêt. Si, après leur formation, les personnes gagnent moins que ce qui avait été convenu, le taux d'intérêt est abaissé. Dans le cas contraire, il est relevé, mais avec un plafond.» Le taux d'intérêt moyen est de 3,5% et de 6,25% au maximum.

Le principe du prêt privé a inspiré les autorités lucernoises, qui l'ont inscrit, au titre d'option, dans leur nouvelle loi destinée à moderniser le système et à satisfaire aux exigences du Concordat suisse sur les bourses, auquel le canton a adhéré en novembre 2013. Selon la loi, le canton, qui accorde actuellement parmi les montants les plus bas du pays, diminuera le nombre de bénéficiaires, mais le montant des aides sera plus élevé.

«Inégalité des chances»

Le budget du canton restera inchangé pour les bourses, à 10,5 millions de francs par année, mais il augmentera pour les prêts, d'environ 2,2 à 3,5 millions de francs par an. Pour la gauche et le comité référendaire, composé des Jeunes socialistes, des Verts, des Jeunes Verts et de l'Union syndicale lucernoise, l'augmentation du nombre de prêts pour les académiciens augmentera leur endettement.

Lors de l'adoption de la loi au Grand Conseil lucernois, l'Union des étudiants de Suisse (UNES) s'était dite



Pour la gauche, le financement des bourses par des privés viserait à favoriser les étudiants les plus prometteurs. KEYSTONE-A

«consternée» par ce pas «en direction d'une plus grande inégalité des chances». Leur grande crainte: que l'Etat se défausse de ses responsabilités sur des investisseurs privés, qui rechercheront les étudiants les plus prometteurs, dans les domaines les plus profitables, pour réaliser des profits grâce aux taux d'intérêt.

Système anglo-saxon

L'association Studienakte.org soutient aujourd'hui «une très large palette de formations», rétorque Claude Siegenthaler. «Nous conseillons de nombreux étudiants en histoire de l'art ou des metteurs en scène, pas seulement des gestionnaires!» La prise en charge

prévoit une analyse, un coaching et la réalisation d'un plan d'études réaliste.

«Je me demande s'il y a un marché pour cela en Suisse»

ANTONIO LOPRIENO

Parmi les autres cas typiques de requêtes déposées sur les bureaux de l'association: les réorientations professionnelles et le besoin de deuxième formation, qui sont exclus du système des bourses.

Antonio Loprieno, président de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS), suit attentivement le débat lucernois. «Je ne m'oppose pas par principe à l'introduction du privé dans le système des bourses d'études, mais je me demande s'il y a un marché pour cela, en Suisse. Ce système est très développé dans les pays anglo-saxons, où les taxes d'études sont très hautes. Ce qui n'est pas le cas chez nous. Il est vrai que l'intervention du privé dans le monde académique est en train d'augmenter, de manière générale, mais il témoigne d'une ouverture à la société et d'une diminution de la dépendance à l'Etat.»